

L'AURA PARIS recrute son

CHEF DE SERVICE DE L'HOSPITALISATION

Le chef de service de l'hospitalisation de l'AURA est nommé par le Conseil d'administration.

- **Temps de travail à l'AURA :**
Temps plein

- **Date de prise de fonctions :** entre fin juin 2021 et fin août 2021
- **Niveau de rémunération :** salaire attractif

- **Place dans l'organigramme statutaire :**
Il est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur médical.

- **Pouvoir hiérarchique :**
Tous les personnels médicaux de son service ainsi que les secrétaires sont placés sous son autorité hiérarchique et disciplinaire.
Il réalise leur évaluation.

- **Rôle et missions :**

Missions internes au service d'hospitalisation de AURA Paris Plaisance (APP), situé au 185 rue RAYMOND LOSSERAND PARIS 15, au cœur de la cité hospitalière

- Le chef de service est responsable de la prise en charge médicale des patients de son service. A ce titre :
 - Il organise l'activité médicale de son service dans les secteurs d'hospitalisation complète (12 lits de médecine néphrologique , 12 lits de soins de suite néphrologique) et en Hôpital de jour (1 lit) :visites au lit du patient, consultations, staffs etc ...Il est également responsable de l'activité de consultation sur APP
 - Il/elle effectue au minimum une demi-journée de consultation externe et participe aux avis rendus aux partenaires de la cité hospitalière, notamment les hôpitaux Saint-Joseph et Léopold Bellan
 - Il veille à la continuité des soins dans son service, assurée par les internes et les médecins seniors en établissant un tableau de service indiquant les contraintes horaires et de journée (notamment les week-ends et jours

- fériés) et un planning de la garde de nuit. Il peut néanmoins déléguer l'élaboration du planning de garde à un médecin de son équipe.
- Il participe ou se fait représenter par un médecin de son service aux réunions communes avec l'équipe de dialyse de APP et participe au planning de garde en dialyse le week-end
 - Il est responsable du respect du calendrier et de la qualité du codage des actes médicaux effectués dans son service à l'origine des recettes perçues à ce titre par l'AURA.
 - Il assure l'encadrement des internes de son service et veille à ce que leur formation soit assurée conformément au projet pédagogique déposé lors de la demande d'agrément.
 - En concertation avec la Direction, le chef de service participe au développement, à la diversification et à la gestion des activités de son service
 - Il participe ou se fait représenter aux réunions de la CME, et s'investit selon ses centres d'intérêt et en fonction de la demande dans une ou plusieurs des instances de l'AURA
 - En concertation avec le Conseil scientifique, il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des protocoles de recherche impliquant des patients de son service.
- Equipe médicale : 3 ETP de médecins néphrologues seniors incluant le/la chef(fe) de service, dont 0.2 pour le médecin coordinateur de l'HDJ et 2 FFI (DFMS/DFMSA). La continuité des soins repose sur une garde de nuit sur place (internes APHP et DFMS/A Franciliens)

Autres missions en dehors du périmètre de Aura Paris Plaisance, visant à développer l'activité d'hospitalisation sur la région parisienne

Sous l'autorité de la Direction médicale, le chef de service de l'hospitalisation de l'AURA est chargé :

- de conduire les projets d'hospitalisation de l'AURA en cours (notamment projet de SSR néphrologique sur le futur Hôpital Nord) et d'assurer leur mise en œuvre sur le terrain le moment venu.
- De proposer et mettre en œuvre de nouveaux projets en vue de développer l'hospitalisation sous diverses formes (MCO, SSR, long séjour, gériatrie,...) en fonction des besoins de santé de la population et des opportunités stratégiques. Cette politique reposera notamment sur la recherche et la mise en place de nouveaux partenariats publics et/ou privés sur la région IDF.
- Pour assurer la mise en œuvre de ces divers projets, le chef de service de l'hospitalisation AURA sera appelé à gérer les ressources humaines et matérielles nécessaires au développement de ces projets

Les candidatures sont à adresser par mail au Pr T. PETITCLERC, conseiller médical à l'adresse suivante : thierry.petitclerc@auraparis.org